

# **D É C L A R A T I O N   P U B L I Q U E**

## **L'INDUSTRIE MINIÈRE FACE À L'ENVIRONNEMENT, AUX DROITS HUMAINS ET AUX DROITS AUTOCHTONES : UN BILAN SOMBRE ET UNE RESPONSABILITÉ À ASSUMER**

Durant les premiers jours de ce mois de mars, a lieu à Toronto l'événement «*International Convention, Trade Show & Investors Exchange - Mining Investment Show*» (commandité par Barrick Gold Corporation) destiné à réunir des représentants de l'industrie minière dans le monde. C'est cette conjoncture qui nous mène encore une fois à exprimer notre profonde inquiétude et à dénoncer la situation critique associée à une accélération continue de l'exploitation des richesses naturelles, dont des richesses minières.

Nous subissons actuellement une croissance économique sans fin ayant comme finalité le profit et l'accumulation de richesses et de pouvoir, sans égards aux considérations humaines, sociales et environnementales. Cette tendance se révèle dévastatrice pour l'environnement et les communautés. La perturbation et le déséquilibre des écosystèmes, la contamination du sol, de l'air et de l'eau et donc de la chaîne alimentaire, se trouvent parmi les impacts, souvent irréversibles, qui résultent des développements industriels d'extraction (gaziers, pétroliers et miniers). Le récent rapport du GIEC concernant les changements climatiques est en ce sens éloquent. À ces impacts s'associent ceux qui affectent profondément les communautés, souvent autochtones, des régions où de telles exploitations se réalisent.

Le déploiement de transnationales extractives, dont celles des entreprises minières, et plus particulièrement dans les pays du Tiers Monde, apparaît comme un nouveau type de colonisation, qui s'impose par le pouvoir de l'argent et qui extirpe de la terre ses richesses, dans une vaste opération de saccage. L'installation de ces entreprises se fait souvent à travers des campagnes millionnaires de pression dans les localités convoitées, qui combinent la séduction par la promesse de profits, l'achat des appuis, la menace, l'utilisation de la peur, les agressions, la répression, etc., ce qui constitue une violation inacceptable des droits humains fondamentaux. L'augmentation de la violence, de l'intervention des forces répressives et même de la militarisation va trop souvent de pair avec la pression des entreprises pour aller de l'avant avec leurs plans d'exploitation.

Les témoignages de telles situations proviennent des coins du monde les plus divers. Par exemple, pour ne citer que quelques-uns des nombreux cas, l'extraction de nickel par l'entreprise canadienne Inco à Sorowako, Indonésie, a complètement perturbé la vie de la communauté autochtone Karonsi'e Dongi qui a été déplacée de force avec la complicité des autorités et de la police. Leur territoire a été détruit et en partie transformé en terrain de golf pour les travailleurs d'Inco qui, de plus, a construit des édifices sur un cimetière appartenant à cette communauté autochtone. Profitant des conflits sociaux locaux, cette entreprise canadienne s'est également approprié des terres de communautés en Sulawesi central. En 1999, la «Commission de la vérité» de l'ONU a associé Inco à des violations des droits de l'homme et à des meurtres au Guatemala. À San Marcos, une des régions les plus pauvres de ce pays, l'entreprise Glamis Gold Ltd. (aujourd'hui, Goldcorp Inc.) impose un climat d'hostilité et de menace et continue les travaux d'opération de la mine malgré le refus presque unanime de la population face au projet minier Marlin de cette compagnie (consultation populaire de Sipacapa).

Le cas du projet Pascua Lama de la transnationale canadienne Barrick Gold Corporation à la frontière chilienne-argentine illustre également les dérapages possibles. Il s'agit d'un projet qui

met en péril l'écosystème de tout un bassin versant de la vallée du Huasco, au sein même de la Cordillère des Andes, qui affecte directement les sources essentielles d'eau d'une région semi-désertique : les glaciers. La qualité de l'eau sera affectée par l'utilisation de produits toxiques tel que le cyanure (une utilisation déjà dénoncée dans la Déclaration de Berlin de l'an 2000), tout comme la disponibilité en eau (déjà précaire); la quantité requise par la mine est énorme (360l/sec). Aussi, les droits territoriaux et ancestraux de la communauté autochtone Diaguita sont violés. Barrick prétend installer une mine sur des terres en litige, qui perturbe complètement la vie de la région, à vocation agricole, violant en plus le droit à l'autodétermination de la population, c'est-à-dire, le droit de choisir leur propre mode de développement. Les entreprises extractives tirent d'énormes profits, entre autres, grâce au coût très bas des royalties et des conditions socio-économiques et politiques, souvent difficiles, des pays où elles s'installent. Leurs traces et séquelles ne sont pas de développement communautaire, prospérité collective, sécurité, bien-être et qualité du milieu de vie comme l'affichent leurs discours, mais de dévastation environnementale, sociale, économique et culturelle.

L'état actuel de la situation (idéologie dominante néolibérale) privilégie les investissements étrangers. Le Canada est confronté en ce sens à assumer une responsabilité majeure : 60% de l'industrie minière dans le monde est canadienne. Les mesures volontaires de respect de l'environnement adoptées actuellement par les entreprises, auxquelles le gouvernement canadien a fait appel comme moyen de régulation, sont nettement insuffisantes. Il s'impose une régulation ferme et un système de contrôle rigoureux. La campagne médiatique présentant les transnationales minières comme des «entreprises minières responsables» et même, dans le cas de Barrick, comme une «entreprise minière communautaire» est bien loin de la douloureuse réalité de violation de droits humains (environnementaux, sociaux, autochtones) qui accompagne l'imposition de ces développements miniers dans le monde.

Face à cette situation, nous exigeons :

- que des mesures urgentes, claires et efficaces soient adoptées pour assurer le respect de l'environnement et des communautés;
- que la Déclaration universelle des droits de l'Homme soit rigoureusement respectée comme condition *sine qua non* intégrée dans les projets de développement extractif, dont des projets miniers.

Montréal, le 2 mars 2007

Groupe Non à Pascua Lama-Montréal (Canada)

L'Entraide Missionnaire (Canada)

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, Université du Québec à Montréal

Social Justice Committee (Canada)

Comité chilien pour les droits humains, Montréal (Canada)

Association Culturelle Araucaria (Canada)

Association québécoise d'organismes de coopération internationale – AQOCI (Canada)

Chilean Canadian Community Association of Calgary

Club du Fric Éthique (Canada)

Coalition Romero, Montréal (Canada)

Comité d'appui au peuple Mapuche, Montréal (Canada)

Comité pour les droits humains en Amérique latine - CDHAL, Montréal (Canada)

Comunidad Eclesial de Base «Mártires de El Salvador» - CEBES, Montréal (Canada)

Grupo de apoyo a FUNDELIDDI – Montréal (Canada)

MiningWatch Canada  
Projet Accompagnement Québec-Guatemala (Canada)  
Proyecto Cultural Sur (Canada)  
Solidarité Laurentides Amérique centrale- SLAM, Saint-Jérôme (Canada)  
Observatorio latinoamericano de conflictos ambientales – OLCA  
Casa-Taller La Lucha de San Felix, Vallée du Huasco (Chili)  
Colectivo Rexistencia (Chili)  
Consejo de salud de Conay (Chili)  
Consejo de Defensa del Valle, Vallée du Huasco (Chili)  
Consumidores de agua y regantes del Huasco (Chili)  
Coordinadora Ambiental de Alto del Carmen (Chili)  
Coordinadora del Huasco (Chili)  
Grupo operativo pro defensa del Huasco (Chili)  
Junta de vecinos de La Pampa (Chili)  
Movimiento ciudadano anti Pascua Lama (Chili)  
Pastoral Salvaguarda de la Creación (Chili)  
Santiago Luis Faura, Enrique Gaytan Arcos et Arturo Aliaga, Conseillers municipaux de Alto del Carmen (Chili)  
Afirmación para una República Igualitaria «ARI», La Rioja (Argentine)  
APresTur - Chilecito, La Rioja (Argentine)  
Asociación de Mujeres Riojanas (Argentine)  
Autoconvocados en Defensa de la VIDA (Argentine)  
Coordinadora de Asambleas Ciudadanas por la Vida - Chilecito, La Rioja (Argentine)  
Fundación para la defensa del ambiente - FUNAM (Argentine)  
Grupo Apu Huaira - Chilecito, La Rioja (Argentine)  
Inka Ñan Turismo EVT - Chilecito, La Rioja (Argentine)  
Pastoral Social de la Diócesis de San Carlos de Bariloche, Río Negro (Argentine)  
Proyecto Nexos de articulación entre Universidad y Movimientos Sociales – Universidad Nacional Quilmes (Argentine)  
Raúl A. Montenegro, Professeur, Prix Nobel Alternatif (Argentine)  
Theomai Network & Journal, Society, Nature & Development Studies (Argentine)  
Vecinos Autoconvocados de Capital (Argentine)  
Vecinos Autoconvocados de Chamental (Argentine)  
Vecinos de Autoconvocados Chañarmuyo (Argentine)  
Vecinos de Autoconvocados de Famatina (Argentine)  
Vecinos Autoconvocados de Patquial (Argentine)  
Vecinos Autoconvocados de Pituil (Argentine)  
Vecinos de Malanzán (Argentine)  
Vecinos de Punta de los Llanos (Argentine)  
Frente amplio opositor a la instalación de la minera San Xavier (Metallica Ressources Inc.) en Cerro San Pedro, S.L.P. (México)  
Comité Regional Ambientalista del Valle de Siria (Honduras)  
Centro de Investigación sobre Inversión y Comercio – CEICOM (El Salvador)  
Villes Sœurs EU-El Salvador  
Asociación de Pueblos Indígenas de America (Guatemala)  
Comisión Pastoral Paz y Ecología – COPAE, Diócesis de San Marcos (Guatemala)  
Frente de Defensa del Valle de San Lorenzo y Tambogrande (Pérou)